

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



L'ÉQUIPAGE DE SONGEONS EN FORÊT DE MONTARGIS

## CHRONIQUE

C E dernier numéro de 1911 parviendra à nos abonnés à l'heure même où s'ouvrira l'année nouvelle. Qu'il leur porte tous nos vœux et aussi tous nos remerciements pour leur amitié fidèle.

Comme nous le faisons à chaque nouvel anniversaire — et malheureusement cela nous fait penser que nous voyons sonner le dix-huitième — nous rappelons à nos lecteurs qu'ils sont et surtout qu'ils devraient être nos collaborateurs les plus précieux, soit qu'ils sollicitent notre attention vers tels et tels sujets, soit qu'ils nous conviennent à venir chez eux ou dans leur entourage chercher sur le vif les éléments d'un article.

En nous permettant de signaler tout ce qui a trait au cheval, à son élevage, à son emploi, ils contribueront efficacement à en maintenir le goût, à en répandre l'emploi.

Par crainte de la publicité, et souvent aussi, avouons-le, par paresse, combien d'amis du cheval qui pourraient rendre ainsi service au sport et à l'élevage hésitent à mettre la main à la plume pour nous convoquer ! Répétons-le, insistons ; qu'ils secouent cette indifférence et songent qu'en rendant service à leur journal favori ils seront utiles à une cause d'intérêt plus général.

Cet appel annuel m'amène à dire quelques mots des communications anonymes. Il est beaucoup plus facile, semble-t-il, si l'on s'appuie sur l'expérience, de formuler son opinion quand on n'appose pas sa signature au bas de la lettre. Je ne fais pas allusion ici aux épîtres comminatoires ou injurieuses. Il n'est pas de journalistes qui n'en reçoivent au moins une fois la semaine et à en juger par le ton de celles que je décachète, je me demande ce que peuvent bien recevoir les journalistes politiques.

Laissons donc de côté les épîtres amènes où je suis traité de suppôt du trotting, de stipendié par la Normandie, etc., parce que je défends cet élevage objet de toutes les attaques. Mais assez nombreux sont les correspondants qui, pour formuler une observation, pour émettre un vœu, emploient la forme impersonnelle, se réclamant d'un groupe d'éleveurs, d'un groupe de lecteurs ou d'abonnés. Lorsque leurs demandes sont réalisables nous nous efforçons de leur donner satisfaction dans le délai le plus bref et de la façon la plus complète ; lorsqu'elles ne le sont pas, ils nous privent en omettant leur signature de leur exposer les raisons qui nous empêchent de les satisfaire. Qu'ils ne nous taxent donc pas de mauvaise volonté, ceci dit une fois pour toutes.

S'il en est parmi ces correspondants anonymes qui aient peur d'une indiscrétion, qu'ils se souviennent que le silence, quand un correspondant ou un collaborateur le demande, est une règle absolue dans un journal. Qu'on ne craigne donc pas de nous soumettre des idées, de nous souligner des abus ; il n'en résultera jamais pour eux aucun dommage.

\*\*\*

Parmi les questions qui doivent provoquer un mouvement d'opinion, et à propos de laquelle nous serions bien aise d'avoir les avis des intéressés, il n'en est pas de plus pressante que celle du cheval de remonte, que nous avons effleurée dans nos dernières causeries.

J'ai pu constater que l'idée de payer un cheval fait, préparé, dressé, le prix que les contemporains de cet animal coûtent à l'Etat au moment de la présentation, réunissait la majorité des suffrages. Eleveurs qui aiment le cheval autrement que comme un bétail de vente, jeunes gens sortant de la cavalerie, veneurs qui n'entrouvrent jusqu'ici jamais leurs portes aux poulains, officiers même qui voient dans cette mesure la fin d'une exploitation puisqu'il leur sera possible de présenter leurs montures aux Commissions de remonte, et non plus aux Commissions de corps qui paient un cheval de tête à 5 ans moins cher que n'ont coûté les chevaux de troupe à 3 ans 1/2, tous ces amis du cheval recrutés dans des milieux si divers sont d'accord pour approuver cette mesure logique et bienfaisante.

Je dois dire que je n'ai pas encore connaissance des objections que ne manquera pas de formuler le corps des Remontes. Il y en a fatalement de sérieuses ; nous les attendons sinon pour les réfuter, au moins pour examiner si les inconvénients signalés ne sont pas compensés par les avantages que nous développerons. Pour nous d'ail-

leurs, nous l'affirmons bien haut à l'avance, le principal effet d'une semblable mesure — organisée avec méthode — serait de multiplier dans le pays le nombre des gens qui montent à cheval, et pour arriver à ce résultat aucun sacrifice ne nous paraîtrait trop fort.

En attendant voici une lettre émanant d'un de nos lecteurs éleveur important dans le Centre qui formule quelques intéressantes observations applicables à cette région :

« Je voudrais que, nous autres éleveurs, nous nous occupions un peu de cette question du cheval de remonte autour duquel tout le monde tourne, car les réformes projetées vont aboutir, comme vous le dites fort bien, à un résultat à peine appréciable et en tous cas insuffisant.

« Vous mettez le doigt, dans votre Premier Paris du *Sport Universel Illustré*, sur le point à attaquer. Ce qui coûte cher à l'Etat, ce sont les dépôts de transition.

« En somme, les règlements en cours actuellement n'envisagent que les chevaux, de quelque âge qu'ils soient, sortant du pré, sans dressage et sans sélection d'origine et de qualité. A peine reconnait-on, en dehors de cela, les animaux présentés dans les concours de dressage.

« Mais, depuis que ces règlements ont été faits, l'élevage a pris en France une face nouvelle.

« Si, d'une part, il est devenu plus dispendieux, d'autre part, les courses se sont développées d'une façon très rapide et ont amené une certaine catégorie d'éleveurs à produire, avec des auteurs de qualité sélectionnée, des animaux qui reçoivent, dès le plus jeune âge, une nourriture intensive leur permettant de supporter à trois ans les fatigues de l'entraînement.

« Si je présente à la Remonte, à 3 ans 1/2, un de ces animaux dont la qualité (par sa sélection d'origine) et la résistance (par la quantité d'avoine qu'il a absorbée) sont certaines, la Remonte ne le paiera pas plus cher que le poulain de mon voisin, par des auteurs inconnus, sortant du pré et ignorant l'avoine — et le commandant me dira avec raison que je suis un maladroit d'avoir gaspillé tant d'avoine qu'il ne peut me payer.

« Mais c'est là l'erreur. Pourquoi ne peut-il pas me la payer ? C'est que mon poulain ira passer deux ans dans les dépôts de transition, un au dressage dans le rang, et suivra cette invariable filière sans que le cas particulier où il se trouve ait été prévu. Il ne pouvait être prévu, puisque, quand ces règlements ont été élaborés, l'élevage à l'avoine n'existait pour ainsi dire pas en France.

« Je prétends que la Guerre a intérêt, en cas de mobilisation, à ce qu'il existe en France le plus grand nombre possible de chevaux élevés intensivement à l'avoine, qu'elle doit favoriser cet élevage particulier et encourager l'éleveur à le faire. Mais il faut pour cela que nous soyons d'accord sur ce fait : qu'un 3 ans 1/2 d'origine, élevé intensivement, peut présenter les mêmes qualités de résistance qu'un 5 ans 1/2 sortant des dépôts de transition.

« Vous voyez la suite de mon plan.

« Le 3 ans 1/2 entraîné et issu de reproducteurs confirmés — ceci pour éviter la fraude — ne sera pas versé aux dépôts de transition, il passera directement au dressage dans le rang.

« Economie pour l'Etat de 1.200 fr. (deux années de transition à 600 fr.) — mais classification du cheval dans une catégorie particulière d'achat, qui est majorée de 500 fr. par tête — l'équivalent de l'avoine consommée.

« Au total, il reste 700 fr. de boni pour l'Etat.

« Et cette prime incitant beaucoup d'éleveurs à se procurer des juments d'origine et à élever intensivement, cette opération avantageuse pour l'Etat se reproduira de plus en plus fréquemment.

« En dehors de cela, il serait bon de donner un fixe de 350 fr. à l'éleveur (propriétaire de la mère à la naissance) de tout cheval acheté par la Remonte. Cela aurait suffi pour équilibrer l'avantage du trait et décider le fermier à faire des chevaux de remonte. L'acheteur au sevrage s'arrangera avec le naisseur, ils se partageront la prime s'ils veulent, cela les regarde. En tous cas, le poulain sera né, c'est le principal.

« Dans notre région du Centre, ce système seul fera maintenir quelques juments de demi-sang, car on n'arrivera pas à faire remplacer pour les travaux de culture les juments de trait dont les poulains sont d'un gros revenu.

« DEREKE. »

J. R.

## Les Ventes de Newmarket

**I**L n'est pas un sportsman qui ne connaisse, tout au moins de réputation, Newmarket, le Chantilly anglais. Ses entraînements célèbres, son magnifique champ de courses, le « Rowlev mile » et le fameux Ditch où se donne notamment le départ du « Cesarewitch ».

C'est sur cet hippodrome renommé que depuis 1809 se disputent les Deux Mille guinées gagnées par Wizard à M. Wilson, et depuis 1814 les Mille guinées remportées par Charlotte au même propriétaire. En 1859 se disputèrent pour la première fois les deux grands handicaps classiques : « Cesarewitch » et « Cambridge-shire », et enfin, depuis 1895, deux des épreuves les plus richement dotées d'Angleterre, les Princess of Wales Stakes et les Jockey-Club Stakes où, pour leur fondation, le célèbre Isinglass, qui vient de mourir,

fit triompher par deux fois les couleurs de M. H. Mac Calmont.

Cet illustre berceau des courses ne revendique pas seulement la célébrité de son hippodrome, de ses entraînements et des studs fameux qui l'environnent. Il est aussi la source féconde où viennent avec raison puiser les grands éleveurs du monde entier. Car il faut bien se mettre dans la tête que les Anglais n'agissent pas uniquement par esprit de réforme, mais aussi et surtout par idée de spéculation.

La plupart des grands studs qui font courir ne conservent parmi leurs pouliches à l'entraînement, que celles qui ont une très haute

qualité; les autres, après une courte carrière au cours de laquelle elles n'ont montré qu'une qualité moyenne (pourvu qu'elles soient d'un beau modèle et d'une haute origine), sont envoyées au Haras et livrées en général à de très bons étalons, elles sont ensuite envoyées pleines à Newmarket. Beaucoup même sont envoyées aux ventes sans être saillies et forment la base d'une spéculation qui a beaucoup de succès chez nos voisins, qui les achètent à des prix variant entre 5.000 et 20.000 francs, leur donnent une bonne saillie et les revendent le double l'année suivante.

Ces jeunes juments qui n'ont pas été fatiguées et qui proviennent

en général de Haras où la sélection est scrupuleusement établie, réunissent certainement le maximum de qualités requises pour devenir d'excellentes poulinières, et l'on comprend jusqu'à un certain point l'emballement des acheteurs désireux d'acquérir ces précieuses recrues.

Jusqu'ici, du reste, les résultats semblent leur donner raison et les statistiques fournissent le nom d'un grand nombre de vainqueurs issus de juments achetées à Newmarket. Et pour ne citer que la dernière saison des courses de 2 ans en France,

nous relevons les noms de Montrose II, Rodriguez, Pétulance, qui se sont classés à la tête de leur génération.

Au contraire de nos coquets établissements de Deauville, où la verdure et les fleurs jettent leur note pimpante sous les rayons du gai soleil d'août, nous nous trouvons, à Newmarket, en présence d'une sorte de marché ahurissant, d'un fouillis inextricable où l'on patauge dans le fumier et dans la boue. Poulinières, yearlings, foals, tournent dans tous les sens, des étalons hennissent, des chevaux montés pointent, et il faut prendre garde si l'on tient à sa peau.

Ici, l'établissement ne met pas à votre disposition un personnel



HIGH STREET, L'ARTÈRE CENTRALE DE NEWMARKET



L'ÉTABLISSEMENT DE VENTES DE NEWMARKET

empressé à montrer les sujets susceptibles de vous intéresser; chacun doit trouver son affaire où il peut et comme il peut, les trois quarts des animaux n'étant amenés qu'un moment avant l'heure de leur vente et ceux qui sont logés dans l'établissement étant classés sans ordre et bouclés à clef dans leurs boxes, ce qui complique beaucoup les recherches.

Il vous reste la ressource d'examiner rapidement la bête avant son entrée au rond des enchères, surtout quand on vend « aux chandelles »; mais si vous avez un peu de confiance et beaucoup d'argent, ça marchera tout de même.

Le parfait gentleman qui préside avec tant de tact et d'autorité à ces ventes, M. Sommerville-Tattersall, est trop respectueux de la tradition pour rien changer aux choses; il n'en est pas moins pour cela un des hommes les plus sympathiques qu'il m'ait été donné de rencontrer, et je tiens en passant à lui rendre cet hommage.

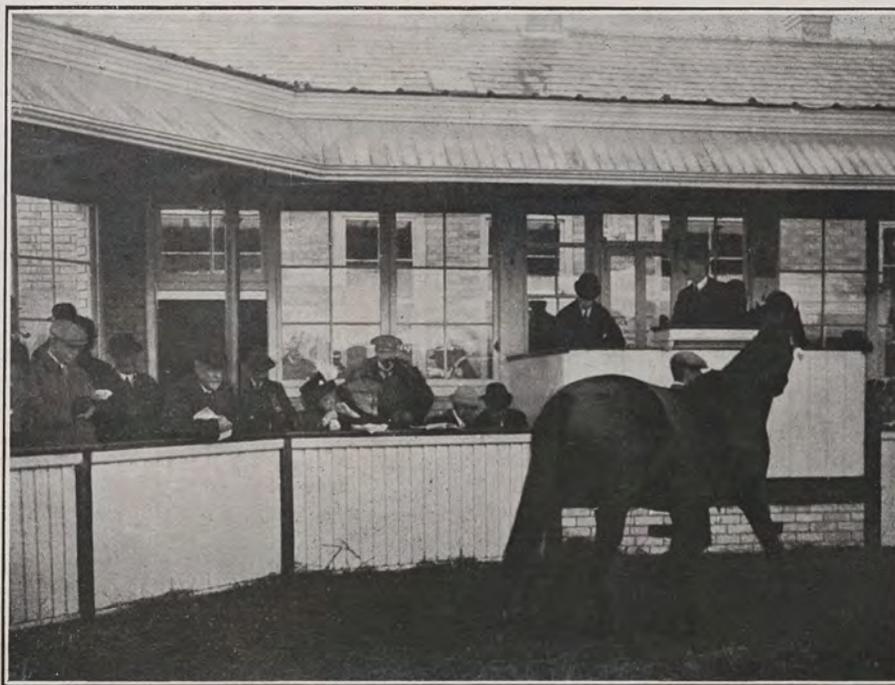
Pour Newmarket, munissez-vous d'une bonne pelisse, de fortes chaussures, de leggings et d'une casquette; c'est l'uniforme. Si vous voulez être tout à fait dans la note, arboriez le gilet de drap jaune, c'est classique. Ainsi équipé, vous pourrez affronter les cinq jours de ventes, qui vous tiendront en haleine de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Vous pourrez, entre deux enchères, vous reconforter au buffet bien achalandé que MM. Sommerville-Tattersall mettent gracieusement à la disposition de leurs clients, et pour vous consoler de cette vie qui changera certainement vos habitudes, vous aurez le plaisir de coudoyer les plus hautes personnalités sportives d'Angleterre, du continent, et d'ailleurs, et vous assisterez à des enchères sensationnelles.

Après les ventes, vous irez faire un tour dans la Hight street où flambaient les devantures de somptueux magasins, dont un des plus célèbres est celui du photographe Clarence Hailey, l'incomparable artiste devant l'objectif duquel ont défilé les pur sang les plus fameux.

Le soir, au « Rutland Arms » ou au « White Heart », le petit noyau de Français venus pour les ventes se réunit; on y cause des achats faits dans la journée, on s'inspire mutuellement pour ceux du lendemain, et la solidarité s'y établit, parfaite, exempte de toute idée de concurrence ou d'envie.

Que de propos intéressants, que de théories différentes il m'a été donné d'y entendre, dans la fumée des pipes, entre deux wiskey-soda! Chacun, ici, subit l'influence du milieu, personne ne perd de vue l'objectif, le but qui l'attire, et les fervents adeptes du « Breeding » s'en donnent à cœur joie.

Il y a aussi « Glenhurst »!



L'INSTALLATION EST DES PLUS SOMMAIRES  
ET NE PEUT SE COMPARER A CELLE DE NOS ÉTABLISSEMENTS DE VENTE FRANÇAIS

ret, Fournier, de Fonseca, Poussin, etc.

Comme en 1909 pour les trois filles de Saint Frusquin: Flair, Lesbia, Vivid, payées 832.000 francs; comme l'année dernière pour Sceptre, l'événement sensationnel était la vente de Signorinetta, la gagnante du Derby anglais et des Oaks en 1908, exploit qui n'avait été accompli avant elle que par Eleanor en 1801 et Blink-Bonny en 1857.

De longs conciliabules entre Mme Lemaire de Villers, le chevalier Ginistrelli et l'entraîneur John Porter faisaient généralement croire que la jument serait achetée par la France.

Quand Signorinetta a pénétré dans le rond des ventes, M. Sommerville, d'une voix légèrement émue, nous retrace sa magnifique carrière, et celle non moins remarquable de sa mère Signorina. Il nous dit que jamais plus belle et plus illustre jument n'a foulé le sol de cette enceinte, il souhaite en terminant qu'il y ait un gentleman anglais assez riche pour ne pas laisser partir à l'étranger cette gloire nationale; et de cela, il s'excuse très galamment auprès de nous.

C'est devant une assistance recueillie, et dans un silence impressionnant, que les enchères débutent à 3.000 guinées (78.000 francs environ). Mme Lemaire de Villers maintient ses prétentions jusqu'à 125.000 francs.

Enfin à 180.000 francs, le marteau tombe, et M. Sommerville, d'un air satisfait, déclare que Signorinetta n'est pas vendue. On apprend quelques jours après que lord Rosebery, le célèbre éleveur des trois « Derby Winners »: Ladas, Sir Visto et Cicero, s'en était rendu acquéreur à l'amiable, au-dessus du prix de réserve, qui était de 200.000 francs. Le *Sportsman* estime qu'il a fait là une très heureuse acquisition, et il ne doute pas que Signorinetta ne donne à son nouveau propriétaire un quatrième vainqueur du Derby, sinon davantage. La jument sera



MM. Bodendorfer, Fournier, M<sup>me</sup> Lemaire de Villers, MM. Duret, Salvago et Chapard.  
UN GROUPE D'ACHETEURS FRANÇAIS AUX DERNIÈRES VENTES DE NEWMARKET

saillie en 1912 par Cicero. Signorinetta non vendue, l'honneur du record des ventes de 1911 appartient à la jument française Rose Verte que M. Aumont, avec beaucoup de bon sens, a envoyée à Newmarket, avec le prestige de sa victoire dans le prix de Diane. C'est une association d'éleveurs allemands qui l'a achetée pour le prix de 78.000 francs.

Ulalume, par Gallinule et The Message, a été achetée, pleine de Flotsam, par cette même association, pour le prix de 73.500 francs. Cette jument a été le meilleur deux ans de son année, ses gains en course s'élèvent à 125.000 francs.

Marmite, pleine de Spearmint, est devenue, pour 63.000 francs, la propriété de M. J. Russel. C'est une fille d'Ayrshire, et sa mère Briséis fait partie du haras Saint-Lucien en France.

Nous citerons encore comme prix importants :

Persephone, 1908,  
cess Melton, signor  
I. Th. Hand, 1907,

par Persimmon et Prin-  
Tesio, 48.500 fr. Bird  
par Gallinule et Busch,



SIGNORINETTA, GAGNANTE DU DERBY ANGLAIS  
ET DES OAKS EN 1908,  
RETIRÉE A 180.000 FR. AUX VENTES  
DE NEWMARKET

saillie par Ladas, Sir Fitzgerald, 47.000 fr. Et nous arrivons à la jument achetée le plus cher par la France. C'est une fille de Saint Simon et de Pace-Egger (Kendal), pleine de Bridge of Canny, que Mme Lemaire de Villers a payée 45.000 fr. Cette jeune poulinière (1905) qui a reçu à son arrivée en France le nom de Simon's Love, a peu couru (et seulement à deux ans), elle a gagné pour son propriétaire, lord Derby, deux bonnes courses, notamment les Great Lancashire Breeder's Stakes, de 50.000 francs à Liverpool; elle s'est placée 2<sup>me</sup> des Suffolk nursery plate de 20.000 fr. gagnés par Minstead, battant Mercutio, Lahore, Laughing-mirror, etc., et 3<sup>me</sup> des Hopefull Stakes. Par sa remarquable origine (St Simon-Bend'Or), sa qualité et son beau modèle, je crois qu'elle est appelée à une brillante carrière au stud.

Une très belle fille de Ladas, La Mousse, pleine de Martagon, a été achetée pour le compte de M. W. K. Vanderbilt pour la somme de 34.125 francs.

M. R. Chéri Halbronn a acheté, pour le compte de M. Ephrussi, une remarquable jument, Delagoa Bay, fille de Bay Ronald, saillie par Isinglass, 26.250 fr.

Citons encore à l'actif de la France :

Imagination, 1904, par Saint Serf et Phantassie, saillie par Picton, M. Halbronn, 21.000 fr.

La Vie, 1903, par Laveno et Iren, saillie par Llangwm, M. Ephrussi, 18.375 fr.

King's Favour, 1901, par Persimmon et Phantassie, saillie par Fowling-Piece, M. W. K. Vanderbilt, 20.000 fr.

Savannah, 1908, par Sainfoin et Columbian, saillie par Collar, M. Chéri R. Halbronn, 15.750 fr.

Belleville, 1906, par Marco et Fraser, saillie par Sir Harry, M. Delorme, 12.075 fr.

Placidus, mâle bai, 4 ans, par Cyllène et Jean's Folly, M. de Fonseca, 28.875 fr.

La Faisane, 1908, par Sidus et la Figlia, 11.287 fr.

Simulium, m. al., 2 ans, par Disguise et Sandfly, M. de Fonseca, 12.075 fr.

Lady Moira, 1906, par Sir Visto et Moriona, saillie par Grey Leg, M. Salvago, 12.500 fr.

Simornis, 1904, par Saint Simon et Ornis, saillie par Marcovil, M. Delapalme, 11.250 fr.

Lady Hayes, 1902, par Worcester et Delamère, saillie par Neil Gow, M. Salvago, 11.750 fr.

Rosemary, 1907, par Ladas et Skimery, saillie par Saint Serf, M. Chéri R. Halbronn, 16.250 fr.

Marcolina, 1904, par Marco et Pitti, saillie par Valens, M. W. K. Vanderbilt, 13.125 fr.

Mrs Sparkes, par-Freemason et Queenwood, saillie par Bayardo, M. Ed. Veil-Picard, 11.812 fr.



LE CHEVALIER GINISTRELLI PRÉSENTANT SA JUMENT SIGNORINETTA  
A M<sup>me</sup> LEMAIRE DE VILLERS

Attachment, 1906, par Fager, M. Delapalme, 9.450 fr.

Kitty Grey, 1895, par Ayrshire et Stethoscope, saillie par Picton, M. Duret, 5.250 fr.

Filoselle, 1901, par Florizel II et Eventail, saillie par Cicero, M. Salvago, 8.137 fr. 50.

La Bourdaisière, 1907, par Veles et Sister Lumley, saillie par Troutbeck, M. Chéri-Halbronn, 9.187 fr. 50, etc., etc.

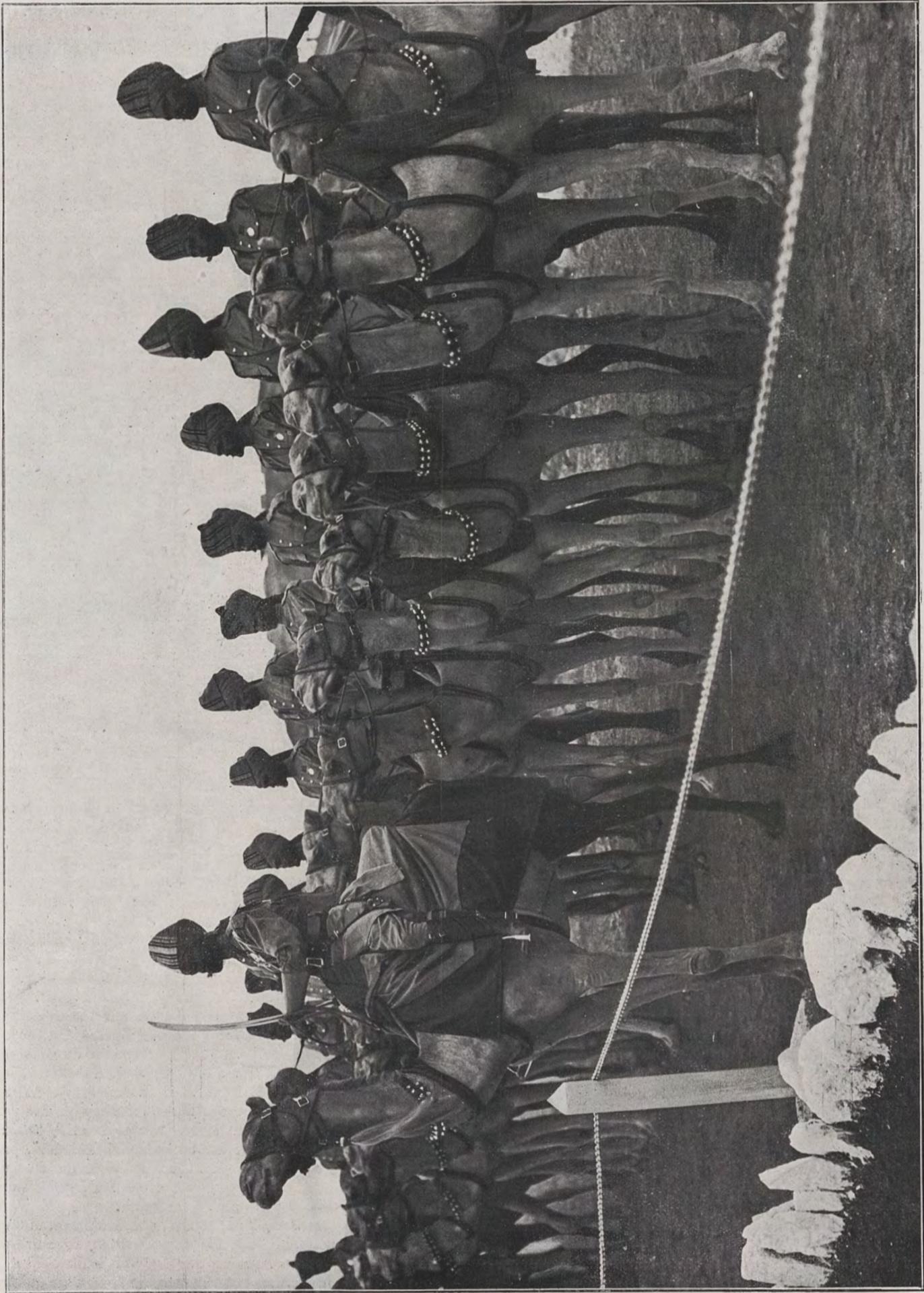
Parmi les étalons qui ont été présentés aux ventes de 1911, j'avais surtout remarqué Marajax, le gagnant du Chester Cup de 1911.

Ce magnifique fils d'Ajax possède également du côté maternel la plus belle origine qu'il soit donné de voir. En effet, sa mère Mary Seaton a donné Merry Gal (325.000 fr., en plat) et mère de White Eagle (400.000) Mary Seaton est par Isonomy et Mary Stuart gagnante des Oaks et du Saint-Léger, issue de Scottish Chief.

Je regrette que sa réserve relativement modeste n'ait pas été couverte par un acheteur français. C'est du reste un éleveur avisé et bien connu, le propriétaire du Compton-Sud, qui s'en est rendu acquéreur au prix de 75.000 fr. à l'amiable.

Je ne serais pas étonné que ce cheval de handicap, si on lui confie de bonnes juments, ne devienne un grand reproducteur, comme tant d'autres qui n'ont pas eu sur le turf une plus brillante carrière et qui sont moins bien nés. Les ventes terminées, avant de quitter l'Angleterre, j'ai tenu à visiter l'établissement du célèbre entraîneur, Sam Dearling, qui m'a gracieusement invité à Beckhampton. J'en parlerai dans un prochain article.

L. DE SÉNAS.



LA GARDE D'HONNEUR DU ROI D'ANGLETERRE, LORS DE SON PASSAGE A ADEN

## VÉNERIE

## Un équipage chassant à la française en Pologne

**A** QUATRE mille kilomètres de France (à plusieurs jours de voyage par conséquent), au fond de la Pologne russe, un gentilhomme polonais, le comte Joseph Potocki, épris de notre vieille vénerie française, respectueux de toutes ses traditions, a fondé, il y a plusieurs années, deux équipages pour chasser à courre dans ses immenses domaines qui s'étendent sur une grande partie du gouvernement de Volhynie.

Nous nous faisons difficilement une idée en France de ce que présentent ces propriétés colossales comme il en existe encore en Russie et en Pologne, et qui forment, selon le mot historique, « de petits Etats dans l'Etat ».

Le domaine d'Antoniny est situé à peu près entre Kieff et Varsovie, et la station la plus rapprochée du palais est Chepetowka, séparée d'Antoniny par une distance de 66 kilomètres à franchir à cheval, en télégauouen traîneau suivant la saison.

En dehors des bataillons de bûcherons occupés à l'exploitation des bois et des équipes d'ouvriers employés dans plusieurs raffineries réparties sur le domaine, chaque corporation est représentée et logée dans les environs du palais. On trouve dans cette véritable petite ville les tailleurs, bottiers, chapeliers, selliers, maréchaux, quincailliers, bouchers, épiciers, etc., nécessaires au ravitaillement et à l'entretien de toute la population.

\*\*

Le chenil et les écuries forment un service à part sous les ordres d'un piqueur français, Linot, dit La Rosée, élevé à bonne école et sachant inculquer les principes traditionnels à tout un personnel polonais assez délicat à commander.

L'équipage se compose de 100 chiens divisés en deux meutes comprenant : l'une cinquante grands bâtards vendéens dans la voie du cerf, du daim et même du chevreuil ; l'autre cinquante harriers chassant exclusivement le lièvre.

En plus du premier pi-

queur, l'équipage est servi par deux valets de chiens montés. Quatre hommes s'occupent du chenil.

La tenue est « à la française », c'est-à-dire comportant le galon de vénerie aux col, parements et poches ; la botte de vénerie et les bas de laine. La tenue varie selon la meute découplée.

Rouge avec parements bleu ciel, pour la chasse des gros animaux, elle est bleu marine avec parements et gilet jaunes pour la chasse du lièvre.

Inutile d'ajouter que tout ce qui concerne l'équipement des piqueurs ; tenues, culottes, bottes, etc., sort des ateliers d'Antoniny ; les trompes et les couteaux de chasse sont achetés en France.

Les harnachements des chevaux sont établis par les selliers du domaine, ainsi que les brides, sangles, martingales, etc.

Les accessoires des écuries, couvertures, flanelles, surfaix, instruments de pansage sont fabriqués également par



LE CHENIL ET LA MEUTE

des ouvriers attachés au domaine.

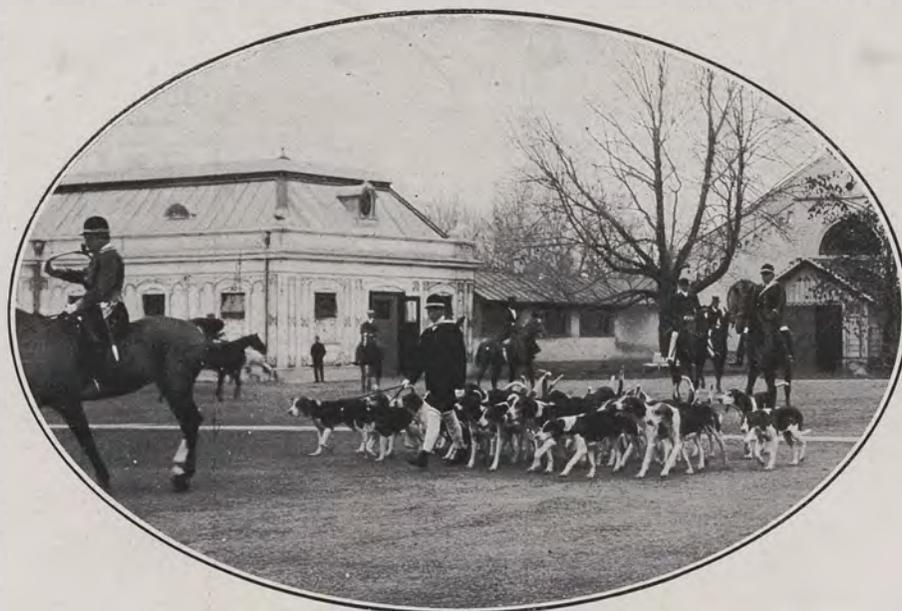
\*\*

Les laisser-courre réunissent une très brillante assistance et sont régulièrement suivis par le comte Joseph Potocki, maître d'équipage ; Mme la comtesse Potocka, les comtes Joseph et Romain Potocki, le comte Chezeski, le comte Porski, le prince et la princesse Radzivil, le comte de Moltke, le marquis de Casatti, et de nombreux invités.

Mais la rigueur de la température ne permet malheureusement pas de prolonger la saison comme nous pouvons le faire dans notre beau pays de France !

Généralement l'équipage commence à découpler dès les premiers jours de septembre pour finir vers le 10 ou 15 novembre selon la douceur de la température. Pendant ces soixante ou soixante-dix jours les deux meutes chassent alternativement et il n'est pas rare de découpler les six jours de la semaine !

On peut affirmer que pen-



L'ÉQUIPAGE EN ROUTE POUR LE DÉCOUPLER

dant cette période maître d'équipage, invités et piqueur ne perdent pas leur temps !

Il faut, pour fournir de tels efforts, des chiens et des chevaux supérieurement en condition, et le plus mérité des compliments que l'on puisse faire à La Rosée est peut-être de constater son aptitude à maintenir en bonne santé ses deux meutes durant les mois qu'elles passent dans une inaction à peu près complète. — En effet, pendant l'hiver la neige couvre la campagne d'une couche épaisse de plusieurs pieds, rendant toute sortie éloignée impossible ! Les hommes en sont réduits à faire jouer les chiens dans une grande cour d'ébats, en prenant soin de ne permettre à aucun d'eux de rester immobile et d'être saisi par le froid.

Grâce à des soins éclairés, à une hygiène rigoureuse, à une antisepsie sévère, les chiens passent assez facilement ces longs mois pénibles pour eux et ne sont presque jamais décimés par les terribles épidémies qui s'abattent quelquefois si malheureusement dans nos grands chenils de France.

Si tout piqueur de grand équipage doit avoir des connaissances techniques en médecine vétérinaire et en chirurgie canine, celles-ci sont encore plus indispensables pour un homme placé à la tête de deux meutes dans des conditions d'habitat si défavorables.

Pour contrebalancer les funestes influences du climat et ses graves conséquences, l'installation des chenils est des plus parfaites et des plus confortables.

Le bâtiment principal, auquel on accède par la cour d'honneur, comprend le réfectoire, la cuisine et la pharmacie; de chaque côté s'élèvent les chenils des meutes et derrière l'infirmerie, les chenils isolés, etc.

Les 100 chiens sont nourris au pain d'orge et à la viande de cheval. Ils consomment en moyenne, par semaine, six de ces petits chevaux de paysans; animaux abâtardis, appauvris par tout un atavisme de misères et de privations et qui vivent là-bas en nombreux troupeaux. Ces chevaux sont payés environ 2 roubles pièce aux paysans, c'est-à-dire, à peine 6 francs.

On prétend que l'origine de ces parias de la race chevaline remonterait aux chevaux d'Orient laissés autrefois en Pologne; toujours est-il qu'ils n'ont rien conservé de la noblesse de leurs ancêtres et constituent actuellement des troupeaux du plus misérable bétail.

\*  
\*\*

Le printemps arrive en quelques jours, et les feuilles poussent avec une rapidité miraculeuse, mais la saison est souvent pluvieuse et malsaine.

D'ailleurs le pays, très plat, est humide, les étangs y sont nombreux et des miasmes s'en dégagent causant des fièvres assez semblables à celles constatées autrefois en Sologne.

La contrée dans laquelle ont lieu les chasses est assez découverte, coupée de fossés qu'il faut franchir constamment en débouché. Pas de grands massifs boisés, des boqueteaux seulement. Aussi les animaux on stamment sur pied y sont-ils vigoureux; les cerfs très rapidement

menés durent deux heures à deux heures et demie ne pouvant se faire battre et rusent comme ils le feraient dans un pays plus couvert.

On les attaque généralement à la billebaude avec quelques chiens sûrs et on donne la meute ensuite; seul le chevreuil est détourné au limier.

La terre légère et noirâtre est assez perméable; elle rappelle un peu certains cantons de la forêt d'Ermenonville.

La voie y est généralement bonne et permet aux chiens de pousser gaillardement leur animal.

Une des principales ruses des animaux est l'*accompagné* que les cerfs attaqués pratiquent avec une inlassable persévérance; il arrive parfois même qu'il soit impossible de séparer un cerf hardé avec des biches, malgré la ténacité et la sûreté des chiens d'attaque.

Ce fait, rare chez nous, se présente aussi communément aux chasses de cerf de l'Equipage anglais des Devon and Somerset. Le *Field* racontait dernièrement un épisode semblable: les « tufters » (chiens d'attaque) avaient été incapables de déharder leur animal, quoique ayant chassé dans l'accompagné pendant plus de deux heures sans que les chiens aient mis bas!

Ces animaux peuvent soutenir la comparaison comme taille avec nos cerfs de France; leur têtes sont régulières et fortement armées avec des andouillers de massacre très longs et très recourbés.

Les chevreuils font souvent des chasses très dures et sont, toute proportion gardée, beaucoup plus durs à prendre que les cerfs.

Ils prennent souvent de grands partis, faisant des chasses de débouché très séduisantes.

Les chasses de cerf finissent généralement par un bat-l'eau et l'animal est noyé par les chiens ou servi au couteau; les honneurs du pied y sont faits selon le rite accoutumé.

Mais les fanfares y sont moins joyeuses que chez nous, parce que moins bien sonnées! Une des particularités des valets polonais est, paraît-il, une inaptitude exemplaire à sonner de la trompe, comme d'ailleurs à comprendre les finesses de notre vénerie. Aussi faut-il, pour les commander, une main de fer dans un gant de velours.

\*  
\*\*

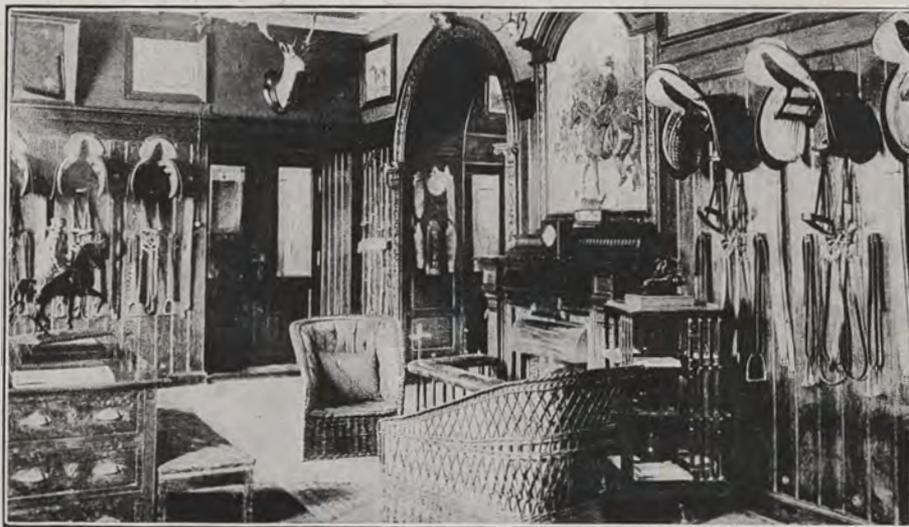
Les harriers composant la meute de lièvre proviennent d'Angleterre; ils sont de grande taille, 0 m. 40 à 0 m. 45 et bâtis en force dans le modèle de petits fox-hounds.

Les bâtards ont été achetés en France à différents endroits. Pourtant la plus récente remonte a été fournie par les chenils de M. Henri Baillet, et a remarquablement réussi.

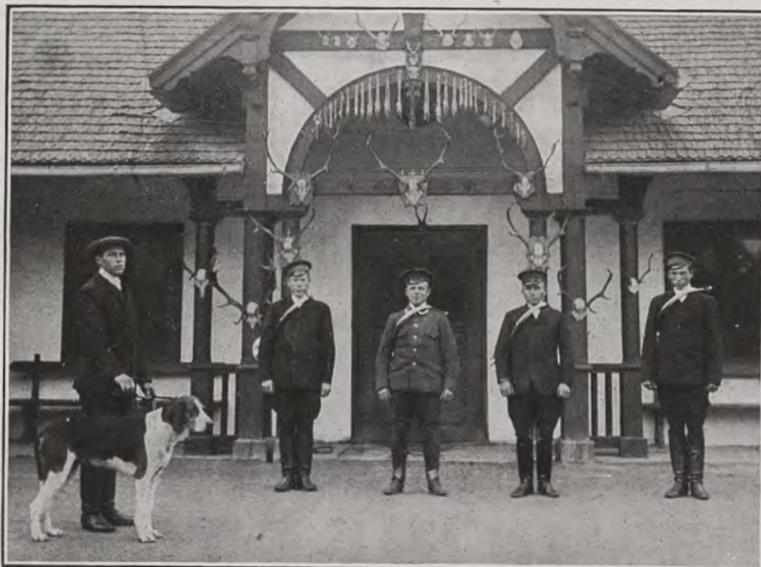
Ces chiens mesurent de 23 à 25 pouces, sont d'une bonne sorte, ayant pris de l'anglais ce qu'il faut sans nuire aux qualités caractéristiques données par le sang français.

En dehors des achats, on élève au chenil environ 25 à 30 chiots par année.

La moyenne de durée des chiens est de 5 à 6 saisons de chasse. Et grâce aux soins éclairés et à la surveillance incessante du premier



LA SELLERIE DU CHATEAU DU COMTE POTOCKI



PIQUEURS ET VALETS DE CHIENS DU RALLYE-ANTONINY

piqueur, les chiens sont en aussi excellente santé durant la période d'inaction que pendant la brève mais pénible saison de chasse.

Disons aussi que les écuries comportent une soixantaine de hunters choisis scrupuleusement.

Il est bon d'ajouter, pour satisfaire notre amour-propre national, que les chevaux normands et charentais voisinent avec les irlandais, et que les premiers supportent avantageusement la comparaison avec les seconds.

Souhaitons, en terminant, longue vie au « Rallye-Antoniny » qui fait fleurir jusqu'en Pologne le noble art de la vénerie.

L. CORBIN.



ON APORTE EN TRAINEAU UN CHEVAL MORT DESTINÉ A NOURRIR LES CHIENS DE L'ÉQUIPAGE

appréciations sur le cheval (âge, conformation et intégrité organique).

## BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître chez Charles Amat, le deuxième tome du *Traité de Zootechnie* sur les Equidés, par M. P. Dechambre, professeur de Zootechnie à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon et de l'École vétérinaire d'Alfort.

\*\*

M. Ginicis, répétiteur de zootechnie à l'École Nationale de Grignon, vient également de faire paraître à la Librairie des Sciences agricoles, un ouvrage *La Connaissance du Bétail*, qui contient de très intéressantes

## Notes sur deux Massacres et une Mue

Les deux massacres dont nous reproduisons plus loin la photographie, proviennent de jeunes cerfs qui ont été pris en fin de saison par l'équipage du marquis de Chambray. M. Roger Laurent, maître d'équipage, nous a prié de les étudier et de tâcher d'expliquer leur cas particulier.

Ces massacres présentent une anomalie assez rare et par cela même curieuse, qui consiste dans une atrophie à peu près complète de leurs bois.

Les pivots ne sont, en effet, recouverts que par une calotte de substance dure, compacte, polie à sa surface et ayant des tons de vieil ivoire.

Sur l'un des massacres, les calottes de revêtement ont une forme à peu près hémisphérique et présentent un sillon transversal large et peu profond, causé, sans nul doute, par des frottements réitérés contre un corps arrondi et assez étroit, un petit arbrisseau ou baliveau, ce qui justement s'appelait du *daghet* ou *daguet* en vieux langage forestier.

Nous avons cherché à comprendre ce que Karl Brandt a exposé relativement aux cas d'arrêt de développement des bois dans son ouvrage très connu et apprécié outre-Rhin : *Das Gebörn und die Entstehung monströser Formen*, paru à Berlin en 1901.

« Il y a des bois, dit-il p. 9, dans lesquels les deux merrains ou un seul sont arrêtés dans leur croissance par quelque cause, de telle sorte qu'elles se présentent comme des tronçons, se terminant par une surface supérieure un peu convexe ou concave... On admettait autrefois que cette anomalie se produisait, parce que le recru en velours avait gelé (*die Bastangen bis auf diese Stümpfe erfroren waren*), mais cela est impossible. » Des observations faites en automne 1899 l'ont amené à reconnaître pour cause immédiate de ces anomalies la blessure accidentelle au temps du velours. « L'activité qui donne naissance au bois est suspendue tout de suite après l'accident. »

Si l'on compare les cas analogues exposés par K. Brandt, on ne trouve pas toujours d'explication plausible permettant de remonter de l'effet à la cause et de déterminer l'origine véritable du phéno-

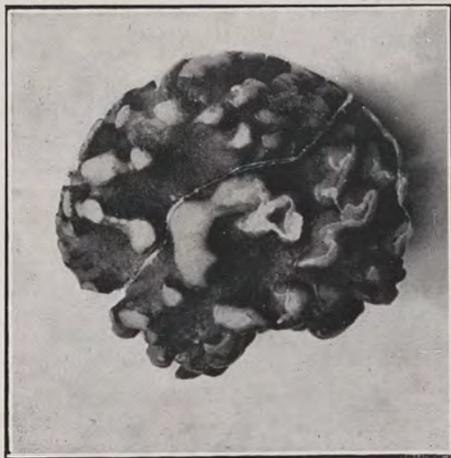


FIG. 1 — VUE DE DESSUS

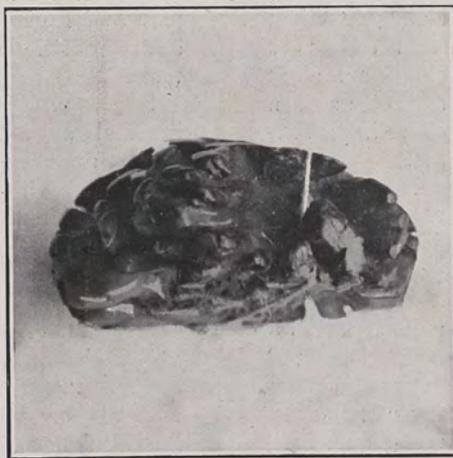


FIG. 2 — VUE DE PROFIL  
MEULE-MUE DE JEUNE BROCARD

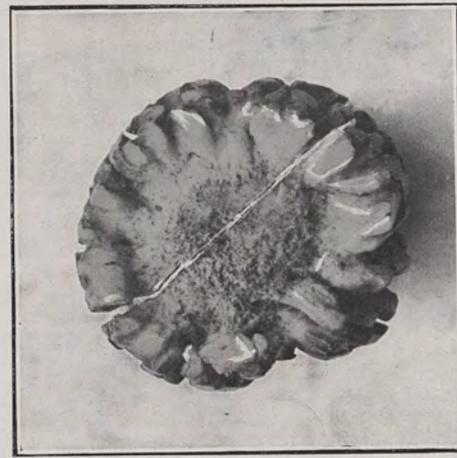


FIG. 3 — VUE DE DESSOUS

même observé. K. Brandt n'explique pas comment l'accident peut laisser produire de la matière en plus ou moins grande quantité sur le pivot.

A notre modeste avis, les deux suppositions les plus vraisemblables qu'on puisse formuler à cet égard sont les suivantes :

a) Les animaux qui ont fourni ces massacres peuvent avoir été victimes d'un accident aux dainties, lequel a eu sur la forme de leurs bois un effet presque analogue à celui que provoque la castration. Ces daguets-là peuvent être improductifs : c'est suivant la gravité de l'accident.

La meule, sans un principe de merrain déchaussé, n'est, en somme, qu'un cercle de pierrures à noyau proliférant avorté, car une calotte de pierrures, assez proprement « la fraise » et ressemblant très bien à une petite morille.

Ce cas est rarissime. Karl Brandt a vu des daguets dont « la couronne pouvait servir à faire des boutons de gilet de chasse » ; nous n'en avons vu que deux exemples provenant de jeunes brocards, un à l'exposition de Vienne et un autre représenté ci-contre (fig. 1, 2, 3). Ce dernier est depuis quelques années la propriété de Mme la baronne de R.... Cette meule est tombée en recevant un coup de fouet donné au hasard par un maître d'équipage défendant la curée.

b) Nous sommes plutôt porté à croire que, peu de temps après la mue, alors que les bois nouveaux commencent à se développer, ceux-ci ont été le siège d'un traumatisme assez violent, qui a entraîné la fracture ou plutôt leur déchaussement à leur origine sur le pivot, exactement au niveau du bourgeon germinatif qui lui donne naissance ; le phénomène est analogue aux décollements épiphysaires qui s'observent assez fréquemment sur les os des très jeunes animaux et des enfants.

Après la chute accidentelle des bois ainsi produite, le bourgeon germinatif, qui se trouve sur le sommet du pivot, a engendré à nouveau de la substance de bois, mais sa faculté de prolifération parvenait à son terme, et il n'a pu produire qu'une assez faible couche osseuse que les frottements ultérieurs sur les baliveaux ou les troncs d'arbres ont façonnée, polie, en lui donnant la forme de calotte plus

ou moins régulière et aplatie que les photographies ci-jointes représentent (fig. 4 et 5).

Les daguets meulés par déchaussement, que les Allemands appellent aussi daguets à couronne, n'ont nulle raison d'être improductifs.

K. Brandt raconte avoir tué, de mai à novembre et dans tous les mois intermédiaires, de tels daguets à couronne. « Et même une fois, au mois d'août, dit-il, j'en ai tué un qui pressait si ardemment une

biche, qu'il ne se préoccupa pas du tout de mon premier coup de fusil, qui le manqua. Il revint, par un cercle, à la biche en rut, et reçut de mon second coup une balle mortelle au moment psychologique. »

Bref, nous croyons que ces daguets ont proliféré des dagues minces et mal nourries, qui ont été, non pas précisément brisées, mais déchaussées, décollées à la suite d'un heurt.

\*\*

La mue représentée par la photographie ci-contre (fig. 6) a été trouvée en forêt de Senonches par le piqueux du baron de Dorlodot.

Elle offre cette particularité que le merrain a été le siège d'une fracture un peu au-dessus de l'endroit où la chevillure s'est dénouée ; cette fracture complète est assez régulière ; elle a dû entraîner une hémorragie assez forte, car la substance du bois offre les caractères de couleur et de consistance d'une infiltration sanguine ancienne.

La chevillure offre sur son bord convexe et près de son extrémité un très large sillon transversal, dont le fond est très peu distant du bord opposé ; on voit qu'une simple lamelle osseuse rattache à peine l'extrémité du cor à la masse principale.

Ce cor est marqué de stries ayant des directions à peu près parallèles. Sur toute l'étendue de son bord convexe, on remarque de même une multitude de stries transversales, les unes divergentes, les autres parallèles et des dénivellements

dus à une usure fort irrégulière.

La substance du bois présente une friabilité particulière, tout au moins dans ses couches centrales. Là, le tissu semble être plus aréolaire, la substance plus spongieuse, moins dure, moins résistante que normalement ; il offre certaines analogies macroscopiques avec les lésions engendrées par l'ostéite raréfiante sur les os courts de certains chevaux.

Le genre de lésion que porte ce bois peut être logiquement déterminé ainsi qu'il suit : la fracture du merrain occasionnée par un traumatisme quelconque a été très probablement favorisée par la nature particulière de la substance qui le constituait.

Lors du *frayoir*, l'animal a dû frotter longtemps et avec force sa chevillure sur le haut d'un treillage en fil de fer tendu sur un fil de ronce artificielle.

Ces frottements prolongés ont laissé comme traces indélébiles les stries et sillons qu'on voit sur le bord convexe du bois.

G. DE MAROLLES.



FIG. 4 — MASSACRE DE CERF DONT L'ATROPHIE DES BOIS EST PRESQUE COMPLÈTE

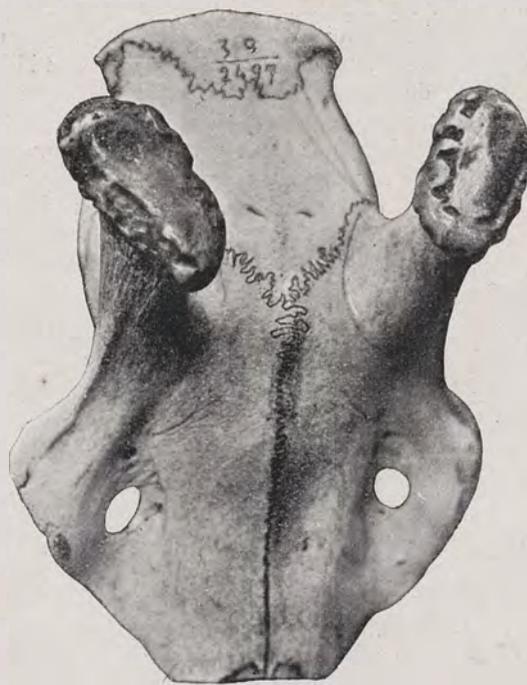


FIG. 5 — MASSACRE DE CERF DONT LES PIVOTS SONT RECOUVERTS PAR UNE CALOTTE DE SUBSTANCE DURE, COMPACTE, POLIE A SA SURFACE ET AYANT DES TONS DE VIEIL IVOIRE



FIG. 6 — MUE DONT LE MERRAIN A ÉTÉ LE SIÈGE D'UNE FRACTURE UN PEU AU-DESSUS DE L'ENDROIT OÙ LA CHEVILLURE S'EST DÉNOUÉE

PÊCHE

## A L'EXPOSITION D'AQUICULTURE

L'heureuse initiative de cette exposition est due à MM. Elie Berthet et Cabs, tous deux spécialistes en matière piscicole. Etude d'un haut intérêt, rassemblement harmonieux aussi que tous ces êtres vivants dans les rivières et dans la mer. Plantes et poissons figurent dans les aquariums du Grand-Palais, où l'aspect de leur lieu d'origine est reproduit avec une méticuleuse attention.

Tels sujets, en quelque sorte plus frileux, sont conservés dans des bacs munis d'un système de chauffage qui maintient l'eau à la température de seize degrés; tels évoluent dans l'eau de mer apportée à grands frais; tels autres, grands batailleurs comme les brochets, sont retenus prudemment dans de vastes caisses de verres d'une épaisseur de vingt-six millimètres, mesurant 3<sup>m</sup> 50 sur 1<sup>m</sup> 50; l'une d'elles contient 1.500 litres. Le tout est recouvert d'un filet et c'est une grande joie pour les enfants que de jeter à ces monstres, dont quelques-uns pèsent jusqu'à seize livres, de menus poissons aussitôt dévorés. Cet âge est sans pitié!...

Parmi les sujets de pisciculture pratique, voici le saumon du Rhin (*Salmo Salar*) présenté pour la première fois en aquarium. C'est le baron Goffinet qui l'a obtenu en alevinage, grâce à des soins extraordinaires; la truite arc-en-ciel, poisson aussi robuste que joli, plaisir

du pêcheur et convoitise du gourmet; voici maintenant le black-bass (perche noire); l'espèce dite encore: à grande bouche, est d'une voracité inouïe. Son acclimatation va devenir pour la pisciculture d'un intérêt considérable: il y a quelques années, un propriétaire de la région de Milan, M. Von den Born, mit dans ses étangs des black-bass d'un an, pesant de 100 à 110 grammes. Il assura leur nourriture

par des lâchers d'alevins d'*Eupomotis Gibbosus* (perche-soleil). Ce pisciculteur assure que le contingent de black-bass importé donne, à ses étangs, un rendement aujourd'hui supérieur de deux tiers. A noter que le black-bass pèse jusqu'à 8 et 10 livres.

Voici, enfin, carpes-miroir, carpes cuir de Galicie, tanches rouges de Mongolie, anguilles, poissons-chats, etc.

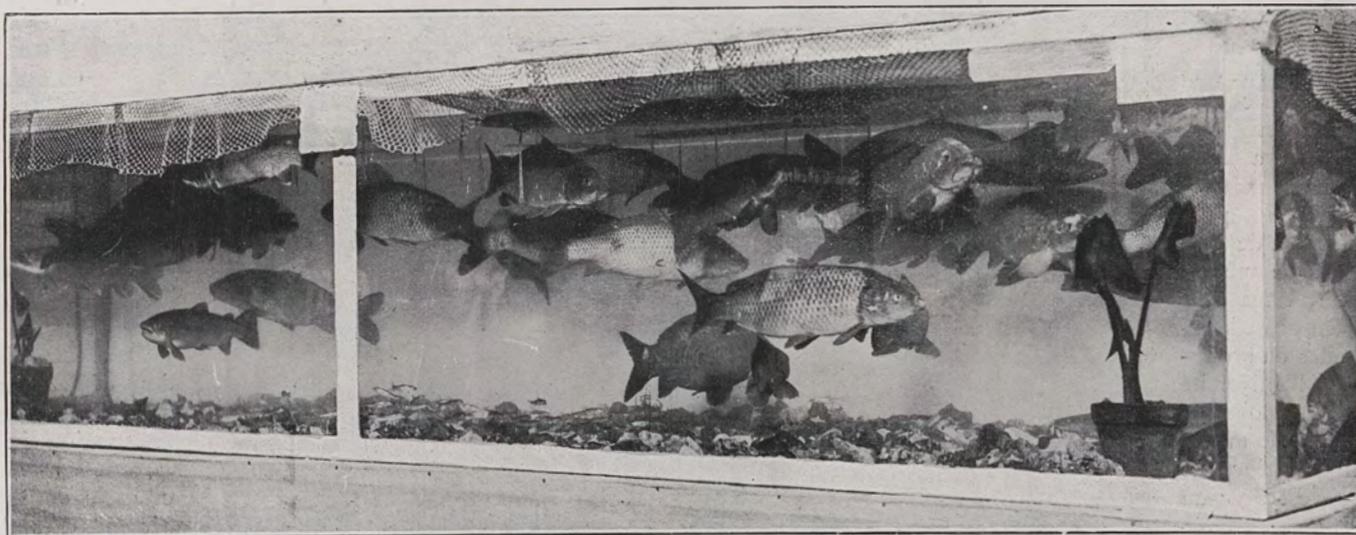
Tout ce monde aux scintillantes écailles, évolue et resplendit, au rayon des pro-

jecteurs électriques, tandis que dans un arrangement très gracieux, suspendus aux voûtes du Grand Palais, planent, si j'ose dire, des éperviers de Damoclès.

Les poissons de luxe ont leur grande part du succès. Les axolotls du Mexique, sorte de salamandres aux branchies externes, attirent vivement l'attention. Les « télescopes » à queue de voile intéressent tout le monde.



UN STAND A L'EXPOSITION D'AQUICULTURE



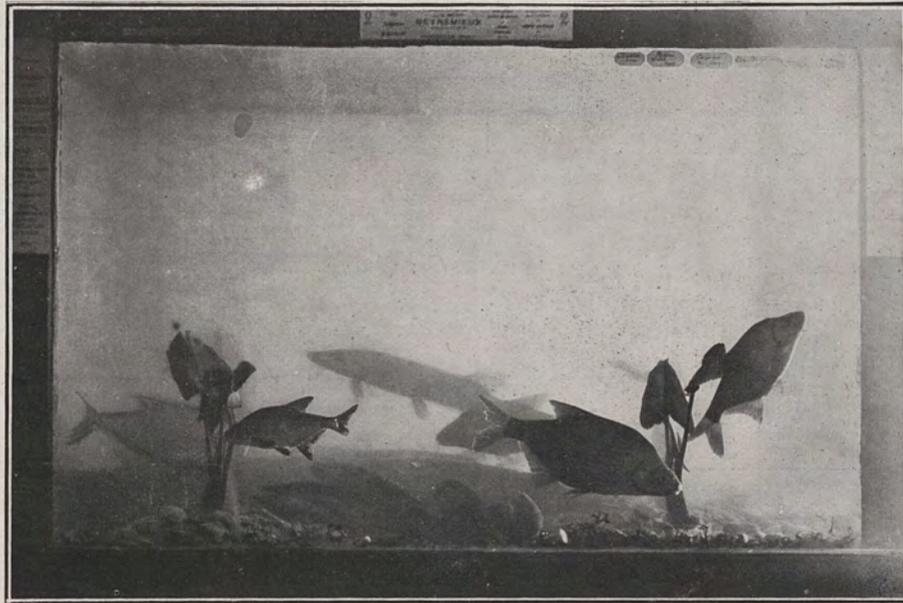
LE GRAND AQUARIUM

Ces poissons excessivement décoratifs ont été obtenus par les Japonais. Les alevins, d'abord contenus dans des tubes de verre, eurent leur croissance modifiée. Le heurt constant des nageoires dorsale et caudale sur la paroi de leur prison détermina des fendillements et des phénomènes acromégaliques. Par la sélection des sujets, les éleveurs sont parvenus à établir cette race extraordinaire de poissons pesant 40 grammes et qui paraissent eux-mêmes nager dans un flot de gaze Loie-Fuller.

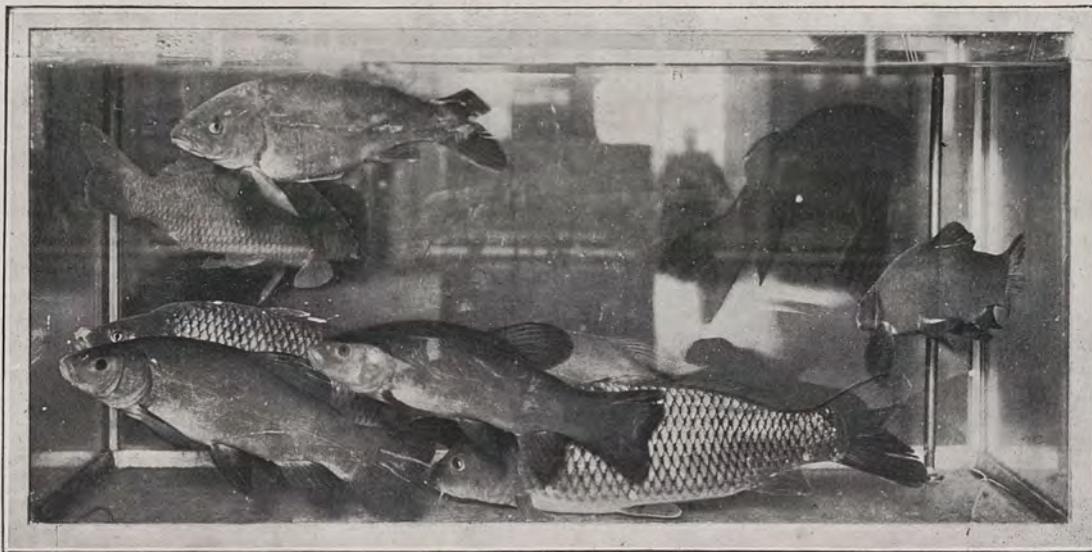
« Est-ce que ça se mange » ? demande un bambin. Pour céder à son caprice, le père les marchande : « Combien ces poissons ? — Cent et cent cinquante francs pièce, monsieur. Nous ferions une réduction par quantité », concède le marchand.

Parmi les phénomènes, un d'gon dit sirène pêché, il y a deux ans, sur la côte du Mozambique. C'est un être extraordinaire et dont la conformation est en quelque sorte celle d'une femme ; elle en a le cou, les épaules et les seins, la tête même, à la dentition près. Les bras sont ébauchés, l'ossature des mains est exacte, puis... *desinit in piscem*. S'il s'agissait d'y voir un ancêtre de la femme, les Sirènes du peintre La Lyre le représenteraient plus facilement à notre imagination. C'est dans un clapotement d'un coloris très frais et très suggestif que l'artiste nous a représenté les divinités marines chères aux fictions antiques.

Une collection de tout petits bateaux de pêche, modèle réduit, est à voir également. On cause beaucoup des études du professeur Léger, de l'Université de Grenoble ; on observe avec le soin qu'elle mérite l'exposition du prince de Monaco, et c'est avec un grand intérêt qu'on y feuillette chaque jour les ouvrages du savant.



BROCHETS, BRÈMES ET CARPES



CARPES ET TANCHES COMMUNES



LE POISSON-CHAT DES RIVIÈRES DU CANADA

Un joyeux festival a couronné cette exposition, dont la clôture est fixée à la fin de la première semaine de janvier.

L'industrie de l'éponge a produit une exposition remarquable. On y admire des scènes de la pêche par des personnages grandeur naturelle, en éponge même.

La chasse n'a pas été oubliée : tous les instruments spéciaux à la chasse au marais, fusils et bateaux sont représentés.

Parmi les armes, « le punt » ou bateau canon, système destructeur par excellence, m'intéresse particulièrement. Je compte beaucoup sur cet engin et sur le permis de chasse à cinquante centimes pour tout anéantir, car c'est un mal nécessaire !

Espérons qu'enfin le gaspillage amènera l'ère d'une organisation nouvelle.

Dans la partie artistique, à remarquer un très beau bronze de Dagonet : combat de cerfs au bord de l'eau.

Signe des temps !

On veut la vie facile autant que féconde en douces émotions : n'a-t-on pas imaginé un appareil pour fermer les poissons automatiquement, ce pendant que, béat, le pêcheur s'abandonne au *farniente* !...

Le progrès aidant, nous sommes en droit d'attendre la poêle automatique avec indicateur de cuisson.

Joseph LEVITRE.

#### Avis à nos Abonnés

Etant donné la fréquence des déplacements, nous avisons nos abonnés que la direction du journal ne tiendra compte que des changements d'adresse accompagnés de 0 fr. 60 pour frais de réimpression de nouvelles bandes.



LE YACHT AMÉRICAIN « JOYANT »

YACHTING &amp; MARINE

## Le Yachting en Amérique

**A**u moment des pourparlers engagés entre les différentes nations européennes pour l'adoption d'une jauge internationale, les Américains avaient été invités à assister aux nombreuses conférences organisées à cette intention. Le New-York Yacht-Club, qui forme la plus puissante agglomération de yachtsmen aux Etats-Unis, pressenti, avait tout d'abord donné son adhésion au mouvement et avait même désigné ses délégués, lorsque subitement, sans aucune raison apparente, il renonça purement et simplement à faire partie de la combinaison. Cerevirement subit ne fut pas, naturellement, sans provoquer force commentaires dont il n'eut cure; et depuis cette époque, les Clubs américains sont restés complètement à l'écart, semblant se complaire, sans que l'on s'explique bien pourquoi, dans cet isolement dont ils ne peuvent retirer aucun profit.

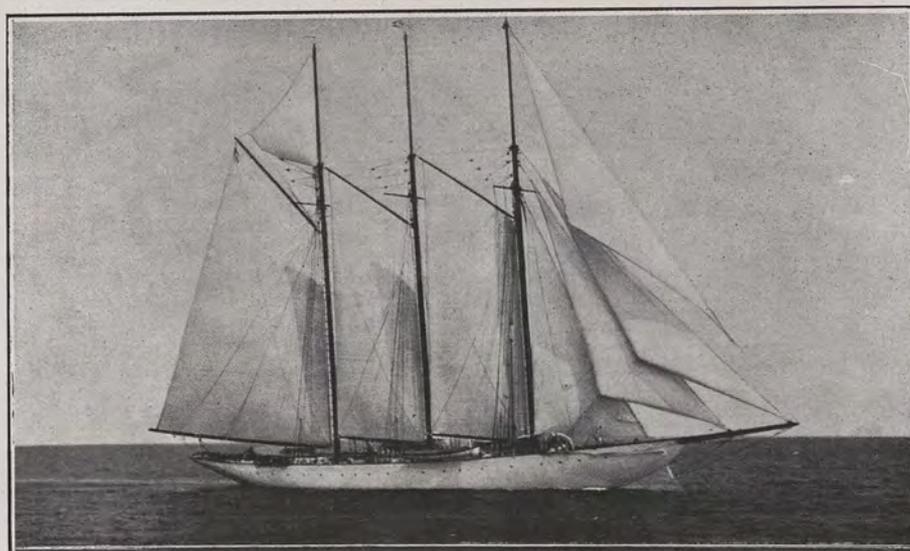
Avec juste raison, les nations européennes se sont désintéressées à leur tour et peu à peu du yachting américain, dont on signalait à chaque instant les

moindres manifestations autrefois, et la scission serait complète si l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne n'avaient tenu à conserver diplomatiquement des relations avec les Yankees, en organisant tour à tour des épreuves internationales pour une classe spéciale de bateaux, la Sonderklasse qui attirent alternativement à Kiel et à Bilbao quelques yachtsmen de New-York ou de Boston.

Les relations sportives entre le continent européen et les Etats-

Unis sont donc virtuellement interrompues pour un temps plus ou moins long; ce qui ne veut pas dire, toutefois, que sur les côtes des Etats-Unis le sport nautique ne soit pas florissant. Avec leur esprit particulariste, les amateurs américains n'en sont pas moins, comme on le sait, des navigateurs de premier ordre, audacieux, entreprenants et qui organisent avec désinvolture des raids de longue haleine sur des rafiots que l'on oserait, chez nous, à peine sortir du port.

Il y a donc et il y aura toujours du bon, d'excellent sport en Amérique; seulement chez nous, aussi bien



LE TROIS-MATS AMÉRICAIN « KARINA », VAINQUEUR DE LA COUPE BRENTON REEF

qu'en Angleterre et en Allemagne, on l'ignore de plus en plus. L'organisation en est tellement différente, les séries de bateaux sont si dissemblables qu'il est tout naturel que nos yachtsmen d'Europe soient arrivés peu à peu à l'oublier. Partout, le long des côtes, il existe des clubs fortement constitués qui organisent des régates du commencement à la fin de la saison, soit isolément, soit en communauté. Il n'entre pas, naturellement, dans le cadre de cette étude de passer en revue tout le yachting d'outre-Atlantique, mais nous pouvons tout au moins en donner une idée en rappelant le rôle important qu'y joue le New-York Yacht-Club dont tout le monde connaît la puissance et le développement. Composé de plus de 2.000 membres appartenant tous au haut commerce et à la grande industrie, il possède une flottille de yachts de toutes tailles et de toutes dimensions, voiliers et vapeurs qui tous rivalisent d'élégance et de luxe, et l'on comprend qu'avec des éléments de cette valeur, il puisse varier à l'infini ses manifestations. Nous ne parlerons pas des courses proprement dites qu'il donne chaque semaine.

Mais ce qui le distingue des autres groupements similaires, en dehors des épreuves de la coupe de l'*America* si inopinément interrompues, c'est sa croisière classique du mois d'août, qui réunit la flottille entière des yachts du Club, petits et grands, sous le commandement du steam-yacht du commodore.

L'itinéraire en est réglé soigneusement et minutieusement à l'avance et l'on voit, pendant toute une semaine, les différentes catégories de goélettes et de sloop's partir le matin au lever du soleil, courir telle ou telle coupe, tel ou tel trophée et se faire pointer à l'arrivée dans l'après-midi au lieu de concentration fixé. Toutes ces épreuves sont réglées militairement, avec un cérémonial rigoureusement observé et c'est un spectacle vraiment grandiose et unique au monde de voir cette centaine de yachts aux blanches voilures, aux coques impeccables, appareiller et manœuvrer dans un ordre admirable pour passer la ligne de départ. L'arrivée, naturellement, n'est pas moins impressionnante, et il est difficile, quand on ne l'a pas vu, de se faire une idée de l'animation et du pittoresque que présentent ainsi les baies choisies pour les réunions quotidiennes. C'est au cours de cette randonnée que sont courues, outre les courses de séries ordinaires, les Coupes classiques du commodore, du vice-commodore et du rear-commodore, les Coupes-challenge de la marine, les Coupes Astor pour les goélettes et sloop's, la Coupe du roi, etc.

On, se souvient que la grande goélette *Westward*,

à M. Cochran, avait fait, en 1910, des débuts sensationnels en Angleterre. Elle devait, croyait-on, continuer à courir dans le Solent et les Anglais avaient fait construire *Waterwitch* uniquement pour essayer de contrebalancer ses succès. Son propriétaire en avait décidé autrement et au printemps dernier, ainsi que nous l'avons déjà dit, *Westward* passait l'Atlantique et venait se mêler à la lutte dans les eaux américaines, où il a rencontré un rival digne de lui dans le nouveau racer *Elena*.

La lutte entre les deux adversaires a été ardente et a passionné tous les amateurs. *Elena* compte, sans doute, un plus grand nombre de victoires; mais ses succès ont toujours été péniblement acquis et *Westward* l'a sans cesse menacé. Contre ces deux concurrents d'égale valeur, l'*Enchantress*, de la classe B, moins voilé, a fait très bonne figure et les rencontres entre les trois racers n'ont cessé de présenter le plus grand intérêt. En résumé, *Elena* a gagné quatre premiers prix et les coupes du vice-commodore et du rear-commodore. Quant à *Westward*, il compte, à son actif, un premier prix, la Coupe Astor et la Coupe-Challenge de l'Association des Etats-Unis.

Dans les cinq courses de la semaine et les parcours des Coupes Astor et du roi, *Elena* et *Westward* ont couvert 269 milles, le premier en 39 h. 38 m. 01 s. et le second en 40 h. 53 m. 21 s.

A signaler, en passant, l'excellente performance de la goélette *Irolita*, de la classe B comme *Enchantress* et qui, comme ce dernier, a couru incidemment avec la classe A. *Irolita* a gagné cinq premiers prix et la Coupe du commodore.

Deux courses importantes suivent généralement la croisière dans le calendrier des régates du grand Club de New-York : la Coupe de Brenton Reef et la Coupe du Cap May. Ces deux coupes ont été disputées, cette année, par les deux grandes goélettes à trois mâts, *Karina*, un yacht neuf, à M. Robert E. Tod, et *Atlantic*, à M. Wilson Marshall.

Pour la première de ces épreuves, la lutte fut très serrée entre les deux rivaux. *Atlantic* avait d'abord pris l'avance et semblait donner plus de vitesse; mais, au retour, la face des choses changea. En passant à l'ouest de Block Island, le yacht de M. Marshall trouva un fort courant qui le gêna, tandis que *Karina* passant à l'est put donner toute sa vitesse et réussit à battre son adversaire de 1 h. 12 m. 10 s., terminant le parcours en 39 h. 41 m. En réalité, ces deux excellents racers sont très près l'un de l'autre et *Atlantic* ne devait pas tarder à prendre sa revanche en enlevant, le 11 septembre, la Coupe du Cap May. Il accomplit le parcours de 214 milles en 32 h. 28 m. 29 s., battant *Karina* de 23 m. 45 s., ce qui n'est pas énorme sur un aussi long trajet.



*Westward*, le vainqueur.

AVANT LE DÉPART DE LA COUPE ASTOR POUR SCHOONERS



EN COURSE — LE YACHT « BLACK HAWK »

AUTOMOBILE

## LES ROUES JUMELÉES

UNE substitution de cliché, lors de la mise en pages, a fait illustrer notre article sur les roues de secours, de la photographie d'une roue double Kapferer. Cette erreur est sans grande importance, car nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes; mais puisque nous sommes appelés cependant à la rectifier nous en profiterons pour étudier ensemble une question très controversée et toute d'actualité à cette saison des carrosseries fermées: le jumelage des pneus.

On sait ce que signifie ce barbarisme. Jumeler un pneu ou des pneus, cela consiste à monter sur une roue appropriée deux bandages de 90 au lieu d'un seul 120, ou deux 120 au lieu d'un unique 135. On a alors deux pneumatiques côte à côte sur chaque roue. Les partisans du « jumelage » font valoir en sa faveur les arguments suivants. Deux pneus ont quatre parois pour résister à la charge, et leurs surfaces de contact au sol additionnées sont supérieures à celles d'un boudin du calibre supérieur. S'ils sont moins souples qu'un gros, en revanche la largeur de la roue dédoublée fait qu'elle ne tombe pas dans la plupart des trous, de telle sorte qu'au point de vue du confortable deux 90 sont équivalents à un 135. On peut aussi monter côte à côte sur la même roue un lisse et un antidérapant, et cumuler ainsi les avantages des deux sur la même roue. Les pneus jumelés demandent enfin à être moins gonflés isolément qu'un gros boudin travaillant sous la même charge et par conséquent on peut user les enveloppes un peu plus complètement, une enveloppe un peu « mûre » s'accommodant mal d'un gonflage à 6 kilos, tandis qu'elle peut faire encore un très bon service à 3 ou à 3 1/2.

Les adversaires du double bandage lui reprochent d'être inesthétique et de peser terriblement lourd; d'être par suite l'ennemi de la vitesse. Ils accusent le pneu qui reste valide, lorsque son voisin vient à crever, d'éclater rapidement sous une charge au-dessus de ses forces. Ils prétendent enfin que les roues jumelées fatiguent beaucoup les fusées par le porte-à-faux supplémentaire qu'elles leur imposent, et que le remplacement des pneus sur ces roues est très laborieux.

Les uns et les autres ont partiellement raison.

Commençons toutefois par reconnaître que sur une limousine de 2.000 kilos ou sur une voiture de livraison de même poids, le pneu jumelé est devenu une nécessité. Seulement avec lui il ne faut pas songer à aller très vite. Outre la surcharge importante qu'il impose à la jante et le surcroît d'efforts considérables que cela demande au moteur, il présente en effet à l'air un obstacle très appréciable et augmente enfin notablement la résistance au roulement sur une route mouillée (« tirante », comme disent les rouliers). Il est de plus trop fréquent de voir éclater le pneu survivant peu de temps après son voisin sur une voiture lourdement chargée et conduite à une allure trop vive. (Il ne faut pas oublier en effet que si la fatigue du pneu

croît à peu près comme le cube du poids supporté, elle augmente aussi comme le carré, au moins, de la vitesse!!!)

En revanche, sur une voiture ne dépassant guère le 60 à l'heure, et à la condition de ne jumeler que des bandages à peu près suffisants chacun pour supporter la voiture en roues simples, il rend les meilleurs services.

Toutes les marques: Continental, Dunlop, Kempshall, etc., etc., ont dû l'adopter. Une seule difficulté subsistait, celle du démontage qui doit être très aisé, la crevaison du pneu intérieur obligeant à enlever son camarade. Des solutions très satisfaisantes sont venues résoudre cette difficulté. La roue double Kapferer est le meilleur des systèmes que nous connaissions et c'est pour cela que nous nous étions prémunis d'une de ses photographies (qui a passé prématurément avec notre avant-dernier article.)

Indépendamment des roues doubles spéciales, il existe également un procédé de jumelage très recommandable dans certains cas. Il consiste à jumeler les pneus par l'adjonction de roues de secours. De la sorte, on peut rouler en été sur pneus simples avec un phaéton, et l'hiver sur jumelés avec une carrosserie fermée; mais il faut bien prendre garde à ceci, que cet expédient n'est pas applicable aux voitures puissantes et rapides. Le jumelage présente en effet l'inconvénient d'augmenter le porte-à-faux des roues. Or, si ce n'est rien quand il s'agit de roues doubles qui ont été prévues pour cela, c'est très dangereux à ce point de vue sur une voiture suffisamment puissante pour que l'adjonction d'une carrosserie d'hiver et de jumelés ne diminue pas sa vitesse *notablement*. A vitesse réduite au contraire, l'inconvénient du porte-à-faux disparaît, puisque les efforts supplémentaires imposés

par lui aux fusées n'affectant qu'une vitesse inférieure à celle pour laquelle celles-ci sont prévues, leur fatigue n'est en définitive nullement augmentée.

Signalons toutefois que cette critique (de l'augmentation du porte-à-faux dans le jumelage par adjonction d'une roue de secours) tombe lorsque la roue ainsi jumelée est une roue métallique Rudge-Witworth ou Riby.

Les moyeux de ces roues sortant notablement de l'aplomb du bandage, l'adjonction d'un deuxième pneumatique ne dépasse guère le plan vertical extrême auquel atteignent les chapeaux de roues.

A vrai dire, nous n'avons vu cette manière de jumeler les pneus appliquée jusqu'ici que sur la voiture d'un de nos amis, une 35 HP très rapide (qui porte en hiver un petit coupé au lieu de son phaéton d'été), mais les résultats en sont parfaits.

N. ET A. GALLIOT.



LA ROUE DOUBLE KAP



LE PNEU DUNLOP

## UN SALON DE L'AUTOMOBILE EN 1912

Les représentants des Chambres syndicales réunies à l'Automobile-Club de France, sous la présidence de M. Couyba, ministre du Commerce, se sont entendus sur la constitution des comités pour l'exposition aérienne et l'exposition automobile qui auront lieu au Grand Palais entre le 5 octobre 1912 et le 5 janvier 1913; les dates précises seront ultérieurement déterminées. Nous sommes donc assurés d'avoir l'année prochaine notre Salon de l'Automobile.

## CHOSSES ET AUTRES



Le Gouvernement vient d'établir un projet de loi sur le tarif douanier des chevaux destinés à la boucherie. Les tarifs proposés sont les suivants : 100 francs par tête, tarif général ; 60 francs par tête, tarif minimum, sous réserve des mesures de contrôle qui seront déterminées par des arrêtés ministériels. Ce contrôle consistera dans l'application, au moment de l'importation, d'une marque au feu sur le sabot de devant ; cette marque assurerait l'identification des chevaux. Les tarifs ont été calculés en vue de leur concordance avec ceux qui existent sur la viande de bœuf. La Commission des douanes de la Chambre des Députés a conclu à l'adoption de ce projet, et a chargé M. de Villebois-Mareuil de fournir un rapport en son nom.



Dans sa dernière séance annuelle à l'Automobile-Club de France, l'Association Internationale du Yachting Automobile a pris les résolutions suivantes : Le Nouveau Règlement des Courses de Canots Automobiles de Monaco 1912, la Nouvelle Classification des embarcations en : racers, hydroplumes, cruisers et ya. hts a moteur auxiliaire, sont approuvés, ainsi que les bases de cette classification, c'est-à-dire la définition des divers types ci-dessus.

Le Règlement de Monaco 1912 devient Règlement International pour les années 1912, 1913 et 1914.

La définition des yachts à moteur auxiliaire porte sur les bases suivantes : bateaux à voiles, de 8 à 25 mètres, soumis pour leur voileure au rating du Règlement International des yachts et munis d'un moteur auxiliaire dont la puissance, base de son rating,

sera calculée d'après la formule de l'Association Internationale du Yachting Automobile (formule Suédoise). Cette formule prévoit l'emploi des moteurs à 2 et à 4 temps, au pétrole et à l'essence.

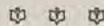
Le Règlement spécial du Concours de yachts de cette catégorie, pour Monaco 1912, paraîtra incessamment sur les bases ci-dessus.



Le 9 octobre dernier, chassant en canot, dans la baie de la Canche, M. le docteur Bommier a abattu, d'un coup de fusil, un phoque femelle pesant 65 kilos, ayant une longueur de 1 m. 27 et une circonférence de 1 m. 07.

De mémoire d'homme, aucun phoque de cette taille n'a été rencontré dans ces parages très fréquentés.

Il n'est pas rare d'y voir de jeunes phoques de 10 à 20 kilos égarés à l'embouchure de la rivière, mais des spécimens adultes et très vigoureux sont inconnus dans la région. L'estomac de l'animal contenait deux livres environ de poissons divers.



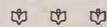
La patinoire de Davos a inauguré sa nouvelle saison hivernale. D'une superficie de près de trois hectares, elle est divisée en trois rectangles ; les deux plus petits servent au Curling et au patinage de style anglais ; le plus grand (18 000 mètres carrés) contient une piste de 400 mètres, sur laquelle ont été établis les records du monde suivants :

500 mètres	44''4/5	R. Gundersen	Norvège	1906
1000	1'31''4/5	Osc. Mathiesen	»	1909
1500	1'20''3/8	»	»	1910
10000	17'50''3/5	P. Oestlund	»	1900

Record de l'heure : 32 k. 370 C. C. Y. de Könning, Hollandais 1906.

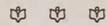
Les 27 et 28 janvier 1912, on disputera à Davos le

concours international de figures pour dames, intercalé dans les diverses épreuves qui constitueront l'attraction de ces deux jours de fête sportive.



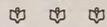
Lundi dernier s'est disputée sur la traversée de la Seine au pont Alexandre, la classique épreuve de natation connue sous le nom de Coupe de Noël.

Quinze concurrents participèrent à cette épreuve dont les résultats furent contrariés par la violence du courant. Meister et Decoin, les favoris, ne purent en effet toucher la berge à l'endroit indiqué, et la première place revint de ce fait à l'excellent nageur belge Courbet devant Foulet et Roth.



Lundi prochain 1<sup>er</sup> janvier se disputera au Vélodrome du Parc des Princes, la première grande rencontre internationale de football rugby France contre Irlande.

Les deux équipes mettront aux prises les meilleurs rugbymen des deux pays, et la rencontre de ces deux teams promet d'être fort intéressante.



C'est vraiment un succès sans précédent que celui que remporte *Atmos*.

*Atmos* est cette magnifique publication, ce superbe annuaire du monde aérien, merveilleusement illustré et publié sous la direction de M. Paul Manoury, et que tout le monde doit posséder.

Jamais documentation n'a été plus précise, plus soignée ni présentée plus luxueusement.

*Atmos* est publié en deux langues : français et anglais, et ses titres sont indiqués en 7 langues, ce qui fait qu'il peut être consulté dans le monde entier.

Cet annuaire-album, indispensable à nos lecteurs et dont on tire, en ce moment, une deuxième édition, est envoyé franco, contre mandat de 12 francs, adressé à *Atmos*, 14, avenue Mac-Mahon, Paris.

### OFFICIERS MINISTÉRIELS

**VENTE** sur saisie immobilière, au Palais de Justice, le 25 janvier 1912, à 2 heures, **MAISON SISE A PARIS, RUE D'ÉDIMBOURG, N° 22**  
Mise à prix ..... 100.000 francs  
S'adresser pour les renseignements à M<sup>e</sup> de Biéville, avoué à Paris.

**MAISON R. LESUEUR**, 23. Rev. br. 13.400 fr. (16<sup>e</sup> arr.) C<sup>o</sup> 219<sup>e</sup>. M. à p. 150.000 fr. Adj. ch. not. Paris, 23 janv. 1912. S'adr. not. M<sup>o</sup> Amy et G. Morel d'Arleux, 15, r. des Saints-Pères. N.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de **UN FRANC** pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

1<sup>o</sup> **Cob irlandais**, 6 ans, 1<sup>m</sup>52, bai, très beau modèle, bien membré, peut porter du poids, s'attelle, très brillant ; saute fort, avec garanties, 2.200 fr. ; 2<sup>o</sup> **Hunter irlandais**, 6 ans, 1<sup>m</sup>62, fortement charpenté, queue longue, alezan, peut porter gros poids, trois bonnes allures, s'attelle, sage partout, avec garanties, 2.500 fr. ; 3<sup>o</sup> **Irlandaise** légère, mais culottée, 1<sup>m</sup>52, baie, très distinguée et du cachet, facile attelée et montée en homme et en femme ; sauteuse de concours, 2.000 fr. Ces 3 chevaux ont été importés cette année d'Irlande, par le propriétaire chez qui ils

sont en service et qui les vend pour excès de nombre. — S'adresser Bureau du Journal. 993

**Jument 3/4 sang**, baie, 1<sup>m</sup>64, bonne action au galop, trotte en moins de 2'', se



monte, douce aux chiens ; sage ; s'attelle parfaitement, peur de rien. Très grand fonds. 975 francs avec garantie. A. B., bureau du journal. 955

**Noir**, 7 ans, 1<sup>m</sup>66, beau modèle, sain, net, infatigable, parfaitement attelé, vite, brillant, sagesse absolue. 1.500 fr. Photographie. — Lieutenant de Goulaine, Saumur. 1

**Irlandais** bai, 11 ans, 1<sup>m</sup>62, merveilleux cheval d'extérieur, fort et adroit sauteur, s'attelle, un peu chaud à la chasse. Toutes garanties, sauf tic ours. 1.500 fr. — A. Haviland, le Mas Marvent, Saint-Victorien (Haute-Vienne). 5

A vendre : Une très belle **jument demi-sang**, alezan doré, 1<sup>m</sup>65, forte, puissante, distinguée, 5 ans, bien attelée et montée, sage, énergique, excellentes allures, vite, kilom. facile en 2'10'' au trot, bonnes pattes, aucune déféctuosité, belle jument de coupé ou omnibus, apte par ses belles lignes à faire bonne bête de selle pour très gros poids. Toutes garanties, saine partout. Prix

avantageux : 1.350 francs, de suite. — Céran-Maillard, éleveur, La Haye-Pesnel (Manche). 10

**Gendrillon**, 1/2 sang, 1<sup>m</sup>60, par Katmie et Petitville, primée au concours hippique de Paris, bai brun, s'attelle seule et à deux, très bonne jument de chasse, douce, habituée chiens, saine et nette. Papiers et garanties. 1.600 fr. — Challemel, château du Petit-Jard, La Ferté-Macé (Orne). 11

**Hongre**, alezan, 8 ans, gros sauteur de chasse et de concours, facile, pouvant porter gros poids. — Ecrire L. J., rue du Gouvernement, 43, à Mons. 12

Plusieurs **Hacks** et **Hunters** de 5 à 10 ans, pour tous poids, parfaits montés et attelés, gros sauteurs, prêts pour chasse et concours. Sains et nets. A partir de quinze cents francs. — F. de Rovira, Perpignan 13

1<sup>o</sup> **Jument** rouanne, 6 ans, 1<sup>m</sup>62, toutes garanties, attelée et montée, très sage, peur de rien. 2.000 fr. ; 2<sup>o</sup> Très belle **Jument** primée nombreux concours selle dont deux premiers prix. 3.500 fr. Cette dernière visible 101, r. de France, Fontainebleau. — S'adresser, M. de Parfouru, château de Servigny, près Valognes (Manche). 14

2 000 fr., ravissant **anglo-arabe**, 8 ans, toutes garanties, avec papiers, belles allures, sagesse absolue, modèle cheval armes ou de chasse pour poids léger. Appartient au comte L. d'Havrincourt. Visible chez M. Courault, 19, rue d'Orléans, à Neuilly-sur-Seine. 15

1<sup>o</sup> **Ponette** baie brune, 1<sup>m</sup>40, 7 ans, très doublée, modèle remarquable, sagesse absolue, pour jeunes enfants, très confirmée, attelée et montée, vendue avec toutes les garanties exigées et à l'essai. Prix : 1.200 fr. ; 2<sup>o</sup> **Irlandais** rouan, modèle remarqu., 6 ans, 1<sup>m</sup>64, très osseux et très membré, gros sauteur, pied très sûr, cheval de chasse de 1<sup>er</sup> ordre, sagesse absolue, attelé seul et à deux et monté, vendu avec garanties. Prix : 2.500 fr. — J. Sacré, éleveur, à Xanton-Chassenon (Vendée). 16

### PETITES ANNONCES

**Double phaéton**, 16 HP, Unic, capote cuir, pare-brise, tendelet, pneus état neuf 815x105. Mécanisme revu à l'usine. Carrosserie état neuf. Vitesse : 60 kilom. à l'heure en palier. Moyenne : 45 kilom. l'heure. Prix : 3.900 fr. — S'adresser à M. J. Romain, au Journal. 973

**Selle dame** de chez Beck. Etat neuf. A vendre raison de santé : 250 fr. Sangles, étrier. — Cocher Joseph, 66, rue de Monceau. 7

**La Corrida**  
PARFUM  
ULTRA  
PERSISTANT

PARFUM  
POUDRE  
LOTION  
SAVON  
18 PLACE VENDÔME  
PARIS

**ED. PINAUD**  
18, PLACE VENDÔME, PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
P. MONOD, directeur.